

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 23 FÉVRIER 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ORGANIZZAZIONE DI U CULLOCCHIU CPEF 2022 È DI A
SETTIMANA DI A SALUTE SESSUALE**

**ORGANISATION DU COLLOQUE CPEF 2022 ET DE LA
SEMAINE DE SANTÉ SEXUELLE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Politiques de Santé
Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Les Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) sont des lieux d'accueil individuels ou collectifs ouverts à toute personne en âge de procréer ; ils permettent des échanges sur la vie amoureuse, affective, sexuelle et de s'informer sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles et les interruptions volontaires de grossesse.

Ce sont également des lieux de consultations gynécologiques pour les mineurs et non-assurés sociaux ; la confidentialité y est de mise.

On y pratique des examens médicaux, des prescriptions de contraception et de contraception d'urgence (gratuites pour les mineurs), des interruptions volontaires de grossesse médicamenteuses - et ce jusqu'à 5 semaines de grossesse -, des dépistages, des traitements de première urgence pour les infections sexuellement transmissibles.

Enfin, une des missions prioritaires des centres de planification et d'éducation familiale est la prévention en matière de santé sexuelle.

Des équipes pluridisciplinaires interviennent dans les établissements scolaires mais également dans les centres sociaux, les instituts spécialisés ou encore les associations.

Dans cet objectif de prévention, le service des centres de planification et d'éducation familiale organise de façon récurrente une conférence-débat sur une thématique ciblée en relation avec ses missions.

Ce type de rencontre permet de mettre en lien les différents acteurs de terrain mais également de bénéficier de l'intervention de personnalités qui apportent leur expertise et leur expérience sur les problématiques retenues.

Pour l'édition 2022, et pour les années à venir, le service souhaite que ce colloque marque le lancement de la semaine de la santé sexuelle.

En effet, malgré un contexte complexe, l'année 2021 a permis l'organisation de la première semaine de santé sexuelle, projet novateur qui a permis la rencontre de nombreux professionnels et l'accessibilité aux usagers.

La deuxième édition de cette semaine d'évènements s'orientera vers un public large, et couvrira l'ensemble du territoire grâce à l'organisation d'actions de dépistage, mais aussi d'échanges entre les professionnels et le public.

« L'aller vers » sera le fil conducteur de l'organisation.

La semaine de santé sexuelle est désormais inscrite dans la feuille de route de la stratégie nationale de santé sexuelle 2021-2024 dont les quatre priorités sont :

- La prévention et la promotion de la santé, tout au long de la vie et dans tous les milieux,
- La lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé,
- La nécessité d'accroître la pertinence et la qualité des soins,
- L'innovation.

La semaine de la santé sexuelle débutera par la journée des CPEF qui se déroulera le jeudi 2 juin à Furiani, puis se poursuivra durant la première quinzaine de juin par de nombreux événements organisés sur les territoires en partenariat avec l'agence Régionale de Santé de Corse (ARS), le comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience acquise (COREVIH), et l'équipe nationale d'intervention en prévention et santé (ENIPSE) : séances de dépistage, cafés-sexo, ciné-débat, journées portes ouvertes...

Les dépenses correspondantes, prévues au budget annuel de l'exercice de la direction de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire pour un montant total maximum de 15 000 €, concerneront la rémunération des intervenants, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des intervenants, l'achat d'objets publicitaires.

Une partie de ces dépenses sera imputée au programme 5214, chapitre 934, fonction 412, compte 6185, intitulé « frais de colloques et de séminaires ».

Les dépenses concernant la semaine de santé sexuelle sera imputée au programme 5215, chapitre 934, fonction 412, compte 6185 « frais de colloques et séminaires ».

Les frais relatifs au café de bienvenue et au buffet déjeunatoire seront imputés sur le budget des moyens généraux.

Des recettes d'un montant de 5 000 € seront encaissées via un conventionnement avec l'Agence Régionale de Santé de Corse.

En conséquence, il vous est proposé :

- D'approuver l'organisation de l'ensemble des événements et activités ;
- D'approuver le règlement de l'ensemble des dépenses liées à l'organisation des événements et activités ;
- De m'autoriser à signer l'ensemble des actes à intervenir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.